

Sujet : Notification MRAe BFC - Absence d'avis de l'Ae sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Largillay-Marconnay (39)

De : DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DEE (Département Évaluation Environnementale) emis par PROFUMO Isabelle (Chargée de procédures administratives Référente Garance) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DEE <dee.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 06/03/2023 à 09:41

Pour : BANHEGYI Mireille - DDT 39/SAC-AU/Pôle ADS <mireille.banhegyi@jura.gouv.fr>

Copie à : ARS-BFC-DSP-SE-39@ars.sante.fr, DDT 39 (Direction Départementale des Territoires du Jura) <ddt@jura.gouv.fr>, DDT 39/SEREF "(Service" de "l'Eau,des" "Risques," de l'Environnement et de la "Foret)" <ddt-seréf@jura.gouv.fr>, DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DEE (Département Évaluation Environnementale) <dee.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr>, MRAe - Mission Régionale d'Autorité Environnementale BFC - IGEDD/MIGT Lyon <mrae.bfc@developpement-durable.gouv.fr>

Madame,

Je vous informe de l'absence d'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Largillay-Marconnay (39). Cette publication a été mise en ligne sur le site internet des MRAe (<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/bourgogne-franche-comte-r8.html>) :

Projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Largillay-Marconnay (39)

Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de deux mois prévu à l'article R 122-7 du code de l'environnement

Absence d'avis du 5 mars 2023 / BFC-2023-3684

2023APBFC25

Il vous incombe par ailleurs d'en joindre l'extrait au dossier d'enquête publique ou mis à la disposition du public.

Pour la MRAe BFC,

--

Depuis le 19 juillet 2021, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, site de Besançon, a déménagé à l'adresse suivante : 5 voie Gisèle Halimi - BP 31269 - 25005 BESANÇON Cedex

Isabelle PROFUMO

Chargée de procédures administratives

Service de la Transition Écologique

Département Évaluation environnementale (STE/DEE)

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

5 voie Gisèle Halimi - BP 31269 - 25005 BESANÇON Cedex

Tél standard : 03 39 59 62 00

Adresse bureau : 21 bd Voltaire 21000 DIJON

Tél site Dijon : 03 39 59 62 40 / Mob : 06 99 55 42 17

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'environnement
de l'aménagement et du logement